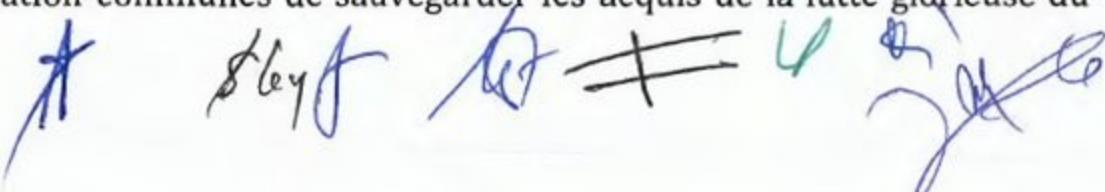


DECLARATION DES PARTICIPANTS ET MEMBRES DU COMITE LAIC DE COORDINATION EN CONGRES**Introduction**

1. Nous, Laïcs catholiques provenant des six provinces ecclésiastiques que compte la RDC, réunis à Kinshasa le 30 avril et le 1^{er} mai 2018, pour évaluer la situation générale du pays et, en particulier le processus devant conduire à la tenue d'élections présidentielle, législatives et provinciales transparentes, crédibles et apaisées à la date du 23 décembre 2018 ;
2. Rendons gloire au Dieu créateur qui nous a donné en héritage un si beau et grand pays au cœur de l'Afrique, la République Démocratique du Congo ;
3. Nous inclinons devant le martyre des compatriotes qui ont perdu leur vie ou qui ont été atteints dans leur intégrité physique au cours de toutes les marches historiques et pacifiques réprimées sauvagement par le régime en place. Nous pensons particulièrement à Jean-Baptiste Landen Kalamba, Godefroid Namwisi Mayi Kwenge, Mambidi Kianga, José Fataki, Héritier Ibanda, Hervé Bena Kalala, Serge Kikunda, Thérèse Kapangala, Hussein Ngandu, Gurbeau Bwemba, Benjamine Mwinyilayi, Mathieu Fwamba, Jackson Kabadiashi Malanga, Eric Bolokoloko et Rossy Tshimanga Mukendi, dont la dépouille est jusqu'à ce jour prise en otage, privant ses parents, sa famille, ses amis et connaissances du droit d'organiser ses funérailles dans la dignité ;
4. Nous souvenons aussi de toutes les familles qui vivent, à travers la République, la même peine de ne pouvoir récupérer les dépouilles de leurs proches, victimes de la répression et des enterrements clandestins ; et demeurons également préoccupés par la pratique des cachots secrets, des détentions illégales et de l'instrumentalisation des rivalités communautaires ;
5. Saluons le courage et le patriotisme des prêtres, des pasteurs, des religieux et religieuses, des chrétiens catholiques et protestants, des musulmans, des membres des mouvements citoyens, tous les Congolais de bonne volonté qui ont organisé et pris part aux marches pacifiques des 19 septembre et 19 décembre 2016, du 31 décembre 2017, du 21 janvier et du 25 février 2018 ; des marches qui ont été l'expression de notre volonté et de notre détermination communes de sauvegarder les acquis de la lutte glorieuse du



Peuple congolais pour la liberté et de nous affranchir définitivement de tout régime dictatorial ;

6. Renouvelons tout notre soutien à Son Eminence, le Cardinal Laurent Monsengwo Pasinya et à l'ensemble des Archevêques et Evêques de la Conférence Episcopale Nationale du Congo (CENCO), particulièrement le Président, Mgr. Marcel Utembi Tampa Archevêque métropolitain de Kisangani et le Vice-Président Mgr. Fridolin Ambongo Archevêque Coadjuteur de Kinshasa. Rendons hommage à leur courage et leur engagement exemplaire en faveur de la démocratie et du bien-être du Peuple congolais et les rassurons que notre action se fondera toujours sur leur message prophétique en tant que nos Pères spirituels ;
7. Saluons les multiples initiatives prises par la communauté internationale notamment à travers les résolutions 2277, 2348 et 2409 du Conseil de sécurité des Nations Unies (O.N.U.), les prises de position et les recommandations pertinentes de l'Union Africaine (U.A), de la Conférence Internationale sur la Région des Grands Lacs (CIRGL), de la Communauté de Développement des Etats de l'Afrique Australe (S.A.D.C), et de l'Union Européenne (U.E), pour soutenir la tenue d'élections démocratiques conformément à la Constitution congolaise ;
8. Relevons cependant, qu'en dépit de la publication du calendrier électoral par la Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI), de la promulgation de la loi électorale modifiée, de la clôture des opérations d'enrôlement des électeurs et de l'adoption en cours de la loi portant répartition des sièges aux élections législatives, provinciales, municipales et locales, les sacrifices du Peuple congolais et les efforts de la communauté internationale n'ont pas encore donné les résultats escomptés.
9. Au cours de nos travaux, nous avons fait le constat amer que la situation générale de la RDC reste préoccupante et l'avenir du pays, plus que sombre parce que incertain.

Constat

Cinquante-trois jours après le 10 mars, la date d'annonce de notre trêve au Secrétaire Général des Nations-Unies, à huit mois des élections programmées au 23 décembre 2018, le constat unanime est le suivant :

- i. **L'incertitude du calendrier électoral** : Le calendrier publié par la CENI fixe la date des élections combinées (présidentielle, législatives et provinciales) au **dimanche 23 décembre 2018**. Cette date étant

considérée comme ultime, elle ne doit naturellement plus être dépassée quelles que soient les circonstances. Pourtant, à 55 jours du 24 juin, la date de convocation de l'électorat pour l'ouverture des Bureaux de Réception et Traitement des candidatures des députés provinciaux, et à 86 jours du 25 juillet, la date de l'ouverture des Bureaux de Réception et Traitement des Candidatures présidentielles et des députés nationaux, la CENI continue à gaspiller à la fois son temps, ses moyens et son énergie à la défense de son projet illégal et conflictuel d'imposition d'un matériel électoral décrié sur le plan national et déconseillé par tous les pays amis y compris celui de provenance de cette technologie. Alors qu'avant ces dates ou parallèlement, devaient également être organisés l'enrôlement des Congolais vivant à l'étranger, l'audit du fichier électoral et la formation des agents en charge des opérations électorales. Il est peu probable qu'à la date critique du 19 septembre 2018, la CENI puisse être capable de rendre publiques, comme prévu par le calendrier électoral, les listes définitives des candidats à tous les niveaux en vue des scrutins présidentiels, législatifs nationaux et législatifs provinciaux, du 23 décembre 2018.

- ii. **Aucune mesure de décrispation politique** n'a été véritablement d'application. En effet, à ce jour, à trois mois d'ouverture des Bureaux de réception et traitement des candidatures pour l'inscription des candidatures présidentielles et des députés nationaux, aucun opposant politique emblématique n'a été libéré ; aucun exilé politique n'a pu retourner au pays ; le contentieux du dédoublement des partis politiques n'a pas été vidé ; les espaces démocratiques et médiatiques n'ont pas été libéralisés ; les poursuites judiciaires contre les opposants n'ont pas été abandonnés ; les mesures d'interdiction des manifestations pacifiques n'ont pas été levées ; la liste des partis politiques autorisés à participer au processus électoral n'est toujours pas publiée.
- iii. **La partialité de la CENI :** La haute direction de la Commission Electorale Nationale Indépendante n'a cessé de se disqualifier par son incapacité à s'inscrire dans les objectifs de l'Accord et surtout par son manque d'impartialité en se comportant telle une administration électorale partisane, comme l'illustre son entêtement à vouloir imposer la machine à voter, la constitution non transparente du fichier et de la cartographie électorale, l'opacité dans la passation des marchés et la gestion peu orthodoxe des fonds électoraux. En effet, on ne sait toujours rien de la destination de l'argent budgétisé et décaissé pour les présentes élections depuis 2012 ; l'audit de la CENI se fait toujours attendre ; le budget électoral, visiblement trop onéreux pour les capacités réelles du pays, serait prêt à servir d'alibi pour de nouveaux reports.

donner le temps nécessaire à tous les acteurs de la crise politique en RDC de trouver une solution acceptable.

A la date d'aujourd'hui, 1er mai 2018, annonçons le démarrage des préparatifs de nos actions pacifiques d'envergure, de protestation et de revendication, sur l'ensemble du territoire national.

Demandons au peuple congolais de se mobiliser, dans l'unité, à travers toutes les provinces : villes, villages, quartiers, avenues et rues.

Demeurons ensemble, prêts à affronter le pire pour arracher le meilleur, à savoir, le respect de notre dignité, la conquête de notre liberté confisquée et la protection, la préservation et la promotion de notre patrimoine commun : la République Démocratique du Congo.

Fait à Kinshasa, le 1^{er} mai 2018

POUR LE CONGRÈS DU COMITÉ LAÏC DE COORDINATION

Jonas Tshiombela

Isidore Ndaywel

Justin Okana

Les Représentants des Provinces ecclésiastiques

BUKAVU

Raphaël Wakilongo

KANANGA

Léonard Kalanganayi

KINSHASA

Marc Mpongo

KISANGANI

Floribert Asiane

LUBUMBASHI

Mè Hubert Tshiswaka

MBANDAKA

Ivon Eanga